

Le cours de *Philosophie et citoyenneté*.  
Perspectives critiques et implications concrètes

Mes recherches visent à apporter une contribution à la fois théorique et pratique à la mise en œuvre du nouveau cours de *Philosophie et citoyenneté*. Ce cours entend former à l'exercice de la pensée autonome et critique. La réalisation d'un tel but soulève des questions philosophiques et pédagogiques sur les conditions de cet exercice. Je me propose d'y répondre en réinscrivant un ensemble de travaux issus de la didactique de la philosophie dans l'horizon kantien du philosophe comme jugement aux prises avec sa propre historicité.

Or, de nombreux travaux portant sur l'enseignement/apprentissage du philosophe tendent à occulter la spécificité même de la philosophie. (a) Selon la position classique, longtemps dominante, « la philosophie est à elle-même sa propre pédagogie », de sorte que la possibilité même de réfléchir aux conditions didactiques de l'apprentissage de la philosophie est déniée ; l'apprentissage de la philosophie – conçue selon un modèle historiciste – se réduit in fine à un plat pistacisme. (b) Résolument en rupture avec l'historicisme de la position classique, « la didactique de l'apprentissage du philosophe » considère que la philosophie est réductible à des compétences philosophiques (argumenter, conceptualiser, problématiser) qui trouvent à s'exercer avant tout dans le cadre de la « discussion philosophique ». Coupées de leur constitution historique et réduites à des habiletés de pensée, ces compétences – à accepter « clé sur porte » – demeurent ininterrogées. Dans les deux cas – pédagogie de la copie ou pédagogie constructiviste – la philosophie se voit imposer sans examen critique des normes qui lui sont extérieures.

En inscrivant mes recherches dans un espace de pensée qui se tient à l'écart de toute logique du « à prendre ou à laisser », l'hypothèse fondamentale qui orientera ma recherche est que l'apprentissage du philosophe est indissociable d'un certain rapport à la tradition, dont l'élucidation théorique ouvre à des implications concrètes dans le champ de la didactique de la philosophie. Dans cette perspective, mes recherches s'organiseront selon trois axes, à la fois philosophiques et didactiques.

1) S'il est vrai que philosopher consiste à développer une pensée autonome, alors son apprentissage échappe à toute logique doctrinaire – étude des œuvres philosophiques ou protocoles de compétences reproductibles. L'enseignement de la philosophie relève moins de l'application mécanique d'une démarche préalablement codifiée que d'une forme d'art – de susciter la pensée – par lequel l'enseignant se donne des outils suffisamment souples et précis pour assurer un apprentissage qui unit à l'inventivité la rigueur qu'exige la pensée autonome et critique.

2) Cet art implique une réflexion sur les modalités selon lesquelles l'étude de la tradition philosophique peut devenir l'occasion d'une pensée critique et autonome. « Occasion » de penser, puisque l'apprentissage du philosophe ne peut ni s'épuiser dans l'étude des œuvres philosophiques, ni l'occulter. La relation entre le sujet philosophant et la tradition philosophique dessine ainsi un milieu pédagogique qu'il s'agit pour le professeur de construire de façon telle qu'il constitue pour l'apprenant un appel à la pensée autonome et critique.

3) Ce milieu pédagogique requiert une réflexion sur les supports d'apprentissage en tant qu'ils donnent à penser. En réarticulant certaines pratiques déjà existantes – et sans du reste en exclure aucune – dans une perspective plus globale, le troisième axe de mes recherches s'attellera à la modélisation de dispositifs pédagogiques susceptibles d'enrichir la pratique des enseignants et de favoriser l'apprentissage des apprenants.

À cette recherche « théorique », je voudrais associer une enquête davantage empirique. Largement en voie d'élaboration, cette enquête prendra la forme d'une étude qualitative visant à éprouver la pertinence de certains dispositifs didactiques dans le cadre de l'organisation du cours de *Philosophie et citoyenneté* dans le troisième degré.